

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le 14/03/2025

ID : 074-217400704-20250311-D2025_25-DE



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2025 - 25

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	22
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 04 mars 2025

**OBJET : AMÉNAGEMENT DE LA
TRAVERSÉE DU CENTRE BOURG
– CESSION GRATUITE DE
TERRAIN CONSORTS
CURTET/GIANOLI**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars,
le conseil municipal de la commune de
Chens sur Léman dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de Madame Pascale
MORIAUD, maire,*

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND
F. ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B.
STUBERT B. CHANTELOT C. PLEynet
J.P. DENERVAUD M. BILLARD G.
RACINE FREIXENET M. CHEVRON F.
DIANA C. QUERNEC GARIN C.
MATTERA A.**

**EXCUSÉS : CORNU C. « pouvoir à
MATTERA A. » GEROUDET A.
CHAMPEAU S. « pouvoir à de PROYART
A. » CHANTELOT L. « pouvoir à
CHANTELOT C. »**

Est élue secrétaire de la séance : MEYRIER M.

Madame le maire expose au conseil municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée du centre bourg, une négociation a été engagée avec les consorts CURTET/GIANOLI pour une cession de terrains nécessaire à l'implantation de l'arrêt de bus.

Un plan de division a été réalisé par le cabinet CARRIER, géomètres et les parcelles d'une surface totale de 255 m2 seraient cédées gratuite à la commune.

La cession porte sur les parcelles cadastrées section B, numéros :

- 1656, d'une surface de 3 m2
- 1657, d'une surface de 1 m2
- 1663, d'une surface de 238 m2
- 1664, d'une surface de 11 m2
- 1665, d'une surface de 1 m2
- 1666, d'une surface de 1 m2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'acquérir gratuitement les parcelles cadastrées section B, numéros :

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le 14/03/2025

ID : 074-217400704-20250311-D2025/251DE



- 1656, d'une surface de 3 m2
- 1657, d'une surface de 1 m2
- 1663, d'une surface de 238 m2
- 1664, d'une surface de 11 m2
- 1665, d'une surface de 1 m2
- 1666, d'une surface de 1 m2

Au lieudit « le Vernet ».

CHARGE Madame le maire ou son adjoint, Monsieur Jérôme TRONCHON, à signer l'acte de cession ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;

DIT que les frais d'acte seront supportés par la commune.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Martine MEYRIER

Le maire
Pascale MORIAUD